

ÉTUDE SUR L'USAGE ACTUEL DES ANTIBIOTIQUES EN PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC DANS LE GROUPE CROISSANCE-FINITION

ÉVALUATION DE L'UTILISATION DES FACTEURS DE CROISSANCE

SOMMAIRE EXECUTIF

Les membres de la Table filière porcine du Québec se questionnent sur l'usage actuel des antibiotiques à titre de facteurs de croissance chez le porc en croissance-finition. Cette pratique est régulièrement remise en question par les regroupements de consommateurs et elle est fréquemment identifiée comme une utilisation non judicieuse des antibiotiques.

Chez les porcs en croissance-finition, les antibiotiques sont utilisés pour des raisons préventives, curatives et comme facteurs de croissance. Au Québec, tous les usages d'antibiotiques sont sous la supervision du vétérinaire et ils doivent faire l'objet d'une prescription conformément aux directives des règlements qui découlent de la loi provinciale des médecins vétérinaires (M-8). Les antibiotiques peuvent être administrés dans les aliments, dans l'eau de boisson ou par injection. La principale voie d'administration des antibiotiques chez le porc en croissance-finition est celle des aliments.

À l'heure actuelle, peu d'information traitant globalement et de façon précise de l'utilisation des antibiotiques en production porcine est disponible au Québec. C'est pourquoi la Table filière porcine du Québec a demandé la réalisation de cette étude pour documenter la fréquence et l'importance de l'usage des antibiotiques à titre de facteurs de croissance.

Les membres du comité technique « salubrité » du Programme québécois d'assurance qualité (PQAQ) de la Table filière porcine du Québec ont défini le mandat de cette étude. La réalisation en a été confiée à Épidémio-Qualité (Saint-Hyacinthe) pour ce qui est des aspects méthodologiques, logistiques et analytiques, ainsi que pour sa gestion et sa réalisation; et au Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ) (Québec) pour ce qui est de la collecte des données. Le projet a été réalisé avec l'appui financier de la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) par l'intermédiaire des programmes suivants : « Programme d'appui aux associations de producteurs désignées » et « Programme d'appui aux initiatives des tables filières québécoises ».

Soixante-cinq exploitations porcines ayant des porcs en croissance-finition ont été choisies aléatoirement dans toute la province. Les données sur les antibiotiques distribués dans la moulée ont été récoltées sur trois lots, deux rétrospectivement et un prospectivement. Ces 65 exploitations ont fourni à l'enquête un total de 188 lots, de janvier 2005 à août 2006. Les vétérinaires responsables de ces exploitations ont également participé à l'enquête afin de reprendre l'information concernant la justification de prescription de ces moulées médicamenteuses.

La distribution de moulées médicamenteuses aux porcs en croissance-finition s'est révélée une pratique répandue lors de cette enquête. Sur 506 antibiotiques prescrits, 121 (24 %) ont été prescrits à titre de facteurs de croissance, 216 (43 %) à titre préventif, 144 (29 %) à titre curatif, 23 (4 %) à des fins préventives et curatives et 2 (0 %) comme facteurs de croissance et à titre préventif.

La quantité totale moyenne d'antibiotiques reçue par porc en croissance-finition au Québec s'établit à 37 grammes de principe actif (de 0 à 126 grammes). La part représentée par les promoteurs de croissance dans ce que reçoivent les porcs est cependant faible et est de 1,6 gramme ou 5 % du total des antibiotiques distribués dans la moulée. Cependant, il est important de remettre la description de l'utilisation des antimicrobiens de cette étude dans le contexte sanitaire pendant lequel l'enquête s'est déroulée. En effet, une épidémie de maladie associée au circovirus porcin affectait plus de 50 % des troupeaux de porcs durant cette étude. Cette épidémie de maladie a entraîné une utilisation plus importante des antibiotiques. Par conséquent, il serait important de répéter cette étude lorsque le statut sanitaire des animaux sera plus stable.

La durée de l'usage des antibiotiques comme facteurs de croissance est généralement assez longue (> 50 % de la durée de l'engraissement) et les dosages, rapportés en mg par kg et par jour, sont plus faibles que ceux prescrits à des fins préventives et curatives.

Le retrait de l'usage des antibiotiques à titre de facteurs de croissance permettrait de réduire le nombre de porcs qui reçoivent des antibiotiques à faible dosage pendant une longue durée, mais n'aurait que peu d'effets sur la somme totale des antibiotiques distribués aux porcs.

Épidémio• Qualité



*Agriculture, Pêcheries
et Alimentation*

Québec



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada